

Oui, je soutiens les prêtres âgés de mon diocèse

• Je fais un don par chèque de :

50€ 100€ 150€ Autre.....€

• Je donne en ligne

En scannant ce Qr Code ➔



Merci de renvoyer impérativement ce bulletin accompagné de votre règlement dans l'enveloppe ci-jointe.

Chèque à l'ordre de :

Association Diocésaine d'Agen

VOS AVANTAGES FISCAUX

Vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu **66%** du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu net imposable*.

* Pour tout don à partir de 15 euros vous recevrez un reçu fiscal.

Legs, Donations, Assurance Vie.

Je souhaite recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur la possibilité de faire un legs exonéré de droits de succession.

